



**PROCÈS VERBAL**  
**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2023**

**le vendredi 2 Février 2024**  
**au club house du golf de la Crinière**

**Appels à CANDIDATURES :**

**> au CONSEIL d'ADMINISTRATION (voir 3ème résolution ci-dessous)**

**Candidatures à adresser avant le samedi 27 janvier à 20 h**  
**par email à [jeanpierreregnier1953@gmail.com](mailto:jeanpierreregnier1953@gmail.com)**  
**ou appel / message au 06 28 60 44 50**

**> à la PRÉSIDENCE (ou Co-Présidence)**

L'annonce du non renouvellement de mandat à la présidence faite par les coprésidents en place en mars 2023 reste toujours d'actualité. En conséquence l'appel à candidature pour ce poste reste également à l'ordre du jour et fera l'objet d'un vote lors de la première réunion du conseil d'administration.  
(VOIR FIN ORDRE DU JOUR)

Toute(s) personne(s) intéressée(s) est ( priée(s) de se faire connaître dès que possible en adressant un mail

[jeanpierreregnier1953@gmail.com](mailto:jeanpierreregnier1953@gmail.com) ou appel/message au 06 28 60 44 50

Merci de votre compréhension et coopération.

Le président de séance Jean Charles LORMEL déclare la séance ouverte

49 membres de l'association sont portés présents ou représentés

**En introduction à l'assemblée générale :**

Intervention T.S.E, prestataire en charge de l'entretien du parcours.

SB APR

**1ère résolution :** (soumise au vote)

**Présentation et approbation des comptes de l'exercice 2023 (Ch. Gicquel, trésorier)**

<b>Compte de résultat 2023</b>	<b>Budget prévisionnel</b>	<b>Ecart</b>	<b>Rappel 2022</b>	<b>Ecart 2023/2022</b>	
<b>DÉPENSES</b>					
606 - Achat de matériel et fournitures	304,51 €	600,00 €	-295,49 €	477,98 €	-173,47 €
6071 - Achat licences FFG	9 914,45 €	11 000,00 €	-1 085,55 €	10 590,55 €	-676,10 €
6072 - Achat vêtements équipes	2 016,00 €	500,00 €	1 516,00 €	618,50 €	1 397,50 €
6073 - Achat lots compétitions	461,10 €	1 000,00 €	-538,90 €	852,40 €	-391,30 €
611 - Sous-traitance générale (GSL annexe 1)	3 426,82 €	3 050,00 €	376,82 €	3 049,68 €	377,14 €
618 - Services extérieurs divers (GSL annexe 2)	2 301,00 €	2 301,00 €	0,00 €	2 301,00 €	0,00 €
615 - Entretien et réparations	306,44 €	0,00 €	306,44 €		306,44 €
6161 - Multirisques	484,51 €	485,00 €	-0,49 €	455,32 €	29,19 €
6238 - Divers (pourboires, dons courants, ...)	73,00 €	100,00 €	-27,00 €	25,95 €	47,05 €
62511 - Frais Equipe Hommes	2 004,58 €	1 800,00 €	204,58 €	1 440,00 €	564,58 €
62512 - Frais Equipe féminine	728,52 €	300,00 €	428,52 €	315,00 €	413,52 €
62513 - Frais Equipe Seniors	2 010,15 €	1 700,00 €	310,15 €	1 196,90 €	813,25 €
625135 - Frais Equipe Jeunes	35,00 €	100,00 €	-65,00 €		35,00 €
62514 - Frais Ecole de Golf (jetons)	1 249,92 €	1 300,00 €	-50,08 €	1 253,24 €	-3,32 €
62515 - Avances de frais (compétitions équipes)	2 133,00 €	0,00 €	2 133,00 €		2 133,00 €
6256 - Missions	77,00 €	0,00 €	77,00 €		77,00 €
62573 - Frais d'organisation compétitions	427,29 €	1 000,00 €	-572,71 €	864,22 €	-436,93 €
62575 - Frais de réception divers	394,22 €	1 600,00 €	-1 205,78 €	1 543,58 €	-1 149,36 €
626 - Frais postaux et de télécommunications	11,32 €	20,00 €	-8,68 €	17,40 €	-6,08 €
627 - Services bancaires (CMB, Paysurf, Stripe)	189,77 €	200,00 €	-10,23 €	117,98 €	71,79 €
6288 - Autres prestations (FFG ; SportsRégions ; ISP ; SGDB)	429,00 €	264,00 €	165,00 €	405,00 €	24,00 €
6572 - Quotes-parts de générosité reversée	565,00 €	0,00 €	565,00 €		565,00 €
658 - Charges diverses de gestion courante	430,00 €	0,00 €	430,00 €		430,00 €
<b>SOUS-TOTAUX DÉPENSES</b>	<b>29 972,60 €</b>	<b>27 320,00 €</b>	<b>2 652,60 €</b>	<b>25 524,70 €</b>	<b>4 447,90 €</b>
<b>RECETTES</b>					
706010 - Droits de jeu	6 308,00 €	8 000,00 €	-1 692,00 €	7 904,10 €	-1 596,10 €
706013 - DdJ extérieurs (Golfarmoricaïne...)	560,00 €	650,00 €	-90,00 €	984,00 €	-424,00 €
70602 - Publicités calendrier compétitions	850,00 €	850,00 €	0,00 €	755,00 €	95,00 €
707105 - Ventes licences FFG	11 215,00 €	11 000,00 €	215,00 €	10 808,00 €	407,00 €
707110 - Cotisations Association Sportive	6 302,00 €	6 000,00 €	302,00 €	6 073,00 €	229,00 €
7072 - Ventes vêtements équipes	423,00 €	300,00 €	123,00 €	256,00 €	167,00 €
7074 - Recettes Sponsoring vêtements équipes	1 260,00 €	0,00 €	1 260,00 €		1 260,00 €
7075 - Recettes Sponsoring compétitions	115,60 €	0,00 €	115,60 €		115,60 €
7552 - Quotes-parts de générosité reçue	565,00 €	0,00 €	565,00 €		565,00 €
758 - Produits divers de gestion courante	350,00 €	0,00 €	350,00 €	8,00 €	342,00 €
7581 - Recupération avances de frais (compétitions équipes)	2 133,00 €	0,00 €	2 133,00 €		2 133,00 €
768 - Intérêts perçus	366,60 €	0,00 €	366,60 €		366,60 €
791 - Transfert de charges d'exploitation	0,00 €	520,00 €	-520,00 €	520,00 €	-520,00 €
<b>SOUS-TOTAUX RECETTES</b>	<b>30 448,20 €</b>	<b>27 320,00 €</b>	<b>3 128,20 €</b>	<b>27 308,10 €</b>	<b>3 140,10 €</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>475,60 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>475,60 €</b>	<b>1 783,40 €</b>	<b>-1 307,80 €</b>

SB APR

### Situation de trésorerie 2023

	01/12/23	31/12/23
CMB Compte courant	4 926,04 €	9 380,49 €
CMB Livret	12 569,06 €	12 935,66 €
STRIPE (ISP)	11,58 €	29,30 €
PAYSURF	520,08 €	362,48 €
CAISSE	0,00 €	0,00 €
<b>Total</b>	<b>18 026,76 €</b>	<b>22 707,93 €</b>
Dépenses engagées non débitées au 31/12	0,00 €	-4 019,57 €
Produits constatés d'avance (ISP)	0,00 €	-299,00 €
Créances à recouvrer	0,00 €	113,00 €
<b>Trésorerie disponible</b>	<b>18 026,76 €</b>	<b>18 502,36 €</b>
Evolution		475,60 €
Résultat 2023		475,60 €

Christian GICQUEL trésorier commente ces différents tableaux détaillés et répond aux questions diverses, puis soumet ces documents à l'approbation de l'assemblée

#### Résultats du vote

Pour : 49 voix      Contre : 0 voix      Abstentions : 0 voix

La résolution proposée est : adoptée

SB

**2ème résolution :** (soumise au vote)

**Présentation et approbation budget prévisionnel relatif à l'exercice 2024**  
(Ch. Gicquel, trésorier)

<b>A.S. Crinière - Budget prévisionnel 2024</b>			
<b>CHARGES</b>		<b>PRODUITS</b>	
		6 000,00 €	Cotisations A.S.
Achat Licences FFG	10 000,00 €	10 000,00 €	Vente Licences FFG
		5 700,00 €	Droits de jeu
		900,00 €	Golfarmoricaine et BPDLL
Achat lots compétitions	500,00 €		Sponsoring compétitions
Achat vêtements équipes			Vente vêtements équipes
			Sponsoring vêtements équipes
		850,00 €	Publicités calendrier
Achat matériel et fournitures	300,00 €		
Sous-traitance (GSL) (1)	4 500,00 €		
Entretien et réparations	0,00 €		
Assurance multirisques	500,00 €		
Divers ( pourboires, dons, fleurs ...)	100,00 €		
Frais Equipe Hommes	2 000,00 €		
Frais Equipe Femmes	700,00 €		
Frais Equipe Seniors	2 000,00 €		
Frais Equipe Jeunes	100,00 €		
Frais Ecole de Golf (jetons)	1 300,00 €		
Missions	100,00 €		
Frais réception organisation compétitions	500,00 €		
Frais Réception divers	500,00 €		
Frais postaux et de télécommunications	50,00 €		
Services bancaires et assimilés	200,00 €		
Autres prestations diverses (FFG; ISP; SR; SGDB)	480,00 €		
Avance de frais compétitions des équipes	2 500,00 €	2 500,00 €	Récupération avances de frais
Quotes-parts de générosité reversées	500,00 €	500,00 €	Quotes-parts de générosité reçues
Charges diverses de gestion courante	500,00 €	500,00 €	Produits divers de gestion courante
		380,00 €	Produits des immobilisations financières
	<b>27 330,00 €</b>	<b>27 330,00 €</b>	
	<b>0,00 €</b>		

Christian GICQUEL trésorier commente ces différents tableaux détaillés et répond aux questions diverses, puis soumet ces documents à l'approbation de l'assemblée

**Résultats du vote**

Pour : 49 voix      Contre : 0 voix      Abstentions : 0 voix

La résolution proposée est : adoptée

SB      JPR

### **3ème résolution** : (soumise au vote)

#### **Autorisation d'utilisation des fonds de réserve (article 6 des statuts de l'association)**

Cette résolution a pour objet :

- d'autoriser un transfert des fonds, depuis le compte livret vers le compte courant, et ce afin d'éviter tout découvert générateur de frais bancaires.

- d'autoriser l'utilisation des fonds de réserve dans le but

- de **participer** financièrement à des travaux exclusivement destinés à une amélioration du parcours (ex: abattage, élagage...),
- à des dépenses diverses (ex: achat de maillots / équipement divers)

dans la limite de 25% des fonds de réserve disponibles par année civile.

Le type de travaux et dépenses et les montants engagés seront soumis au vote du conseil d'administration.

#### **Résultats du vote**

Pour: 49 voix                      Contre : 0 voix                      Abstentions : 0 voix

**La résolution proposée est : adoptée**

#### **> Rapport calendrier compétitions AS 2023 par Philippe Corrot (responsable partenaires)**

L'engagement et l'enthousiasme de nos partenaires ont permis d'établir un calendrier 2023 de compétitions suffisamment attractif pour satisfaire, comme nous l'espérions, les attentes de chacun. C'est grâce à leur générosité que nous avons pu partager des moments de convivialité. Qu'ils fussent autour d'un verre, d'une bonne « terrinade » ou de belles distributions de prix, nous leur devons, pour cela, une grande reconnaissance.

Même si nous avons remarqué, à nouveau, une baisse significative du nombre de participants aux différentes compétitions, nous devrions pouvoir établir le même calendrier pour la prochaine saison golfique. Nous devrions, également, conserver les mêmes engagements pour les encarts publicitaires autour du calendrier.

Au vu de la situation préoccupante de notre Association sportive, liée à l'absence de candidat ou de candidates pour remplacer nos deux coprésidents actuels démissionnaires, aucun dialogue n'est pour l'instant possible avec nos sponsors.

#### **Notes diverses 2023:**

- Nombre de partenaires calendrier et publicité : 21
- Nombre de compétitions week-end avec partenaires : 12
- Nombre de compétitions du jeudi avec partenaire : 14
- La compétition « Point Beauté » n'a pu avoir lieu : inscriptions insuffisantes
- Grosse déception pour la traditionnelle rencontre amicale de Noël : 4 inscrits d'où annulation,



- > **Rapport d'activité équipes senior et féminine par Odile Raoult**
- > **Rapport d'activité équipe homme par Arnaud Ribulé**
- > **Le mot du Gestionnaire par Christelle Guihot (GSL)**
- > **Rapport Ecole de Golf par Stéphane Biguet enseignant professionnel et Christian Gicquel référent école de Golf pour l' A.S.**

SB

JPR

> Rapport d'activité 2023 par Jean Charles Lormel et Jean Pierre Régnier, co-présidents.

**COMPARATIF 2022/2023 SUR REPARTITION COMPETITEURS / COMPETITIONS**

joueurs Licenciés / Adhérents AS CRINIÈRE

	Tranche >			1		2		3		4		5		Total compétiteurs	Total participations	Moyenne par compétiteur
	Nombre licenciés	Nombre compétitions AS	Nombre compétiteurs	20 compétitions et + participations	10 à 19 compétitions participations	6 à 9 compétitions participations	2 à 5 compétitions participations	1 compétition participations								
2022	257	54	121	21	584	25	364	15	110	38	116	22	22	121	1196	10
Moyenne					28		15		7		3		1			
2023	238	54	107	13	349	27	361	15	106	33	114	19	19	107	949	9
Moyenne					27		13		7		3		1			
ECARTS	-19	0	-14	-8	-235	2	-3	0	-4	-5	-2	-3	-3	-14	-247	-1

Les résultats 2023 confirment la tendance à la baisse constatée depuis 7 à 8 ans, tant en nombre de compétiteurs qu'en nombre de participations par joueur et ce principalement dans le groupe des compétiteurs les plus assidus aux compétitions (1ère Tranche).

Les résultats sur l'ensemble des autres tranches restent stables.

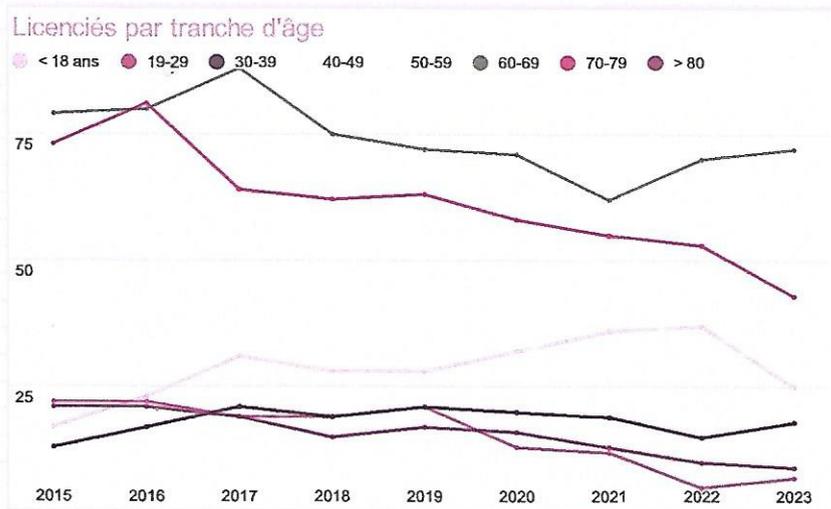
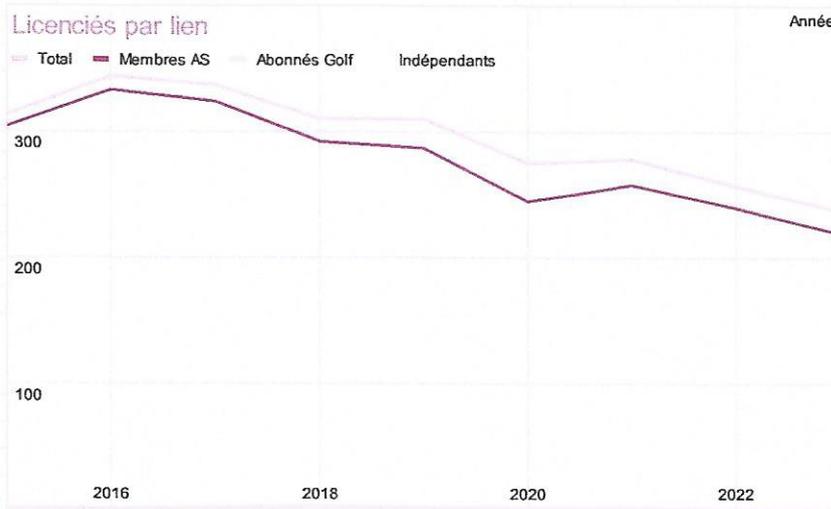
Pour information :

105 : c'est le nombre de participations totalisées par les joueurs extérieurs à la Crinière sur l'année 2023 soit 2 compétiteurs en moyenne par compétition (non comptabilisés dans ce tableau)

SB JPR

Statistiques licenciés et adhérents période 2015 – 2023

Année	Total	Membres AS	Abonnés Golf	Indépendants	< 18 ans	19-29	30-39	40-49	50-59	60-69	70-79	> 80
2015	313	304	1	8	17	22	13	32	56	79	73	21
2016	344	333	1	10	23	22	17	41	59	80	81	21
2017	337	324	2	11	31	19	21	35	60	88	64	19
2018	310	292	3	15	28	19	19	39	53	75	62	15
2019	310	287	2	21	28	21	21	47	41	72	63	17
2020	275	245	2	28	32	13	20	34	31	71	58	16
2021	278	258	2	18	36	12	19	41	40	62	55	13
2022	257	240	1	16	37	5	15	33	34	70	53	10
2023	238	220	1	17	25	7	18	30	34	72	43	9



SB JPR

## Bilan moral par les coprésidents J.Ch Lormel et J P. Régnier

Cette année 2023, affiche une nouvelle fois un bilan licenciés en baisse, lequel depuis 2017 oscille entre baisse et stabilité.

Cette situation récurrente à pour conséquence directe : une baisse des adhésions à l'association sportive et pour conséquence indirecte, un déficit du nombre de compétiteurs, doublé d'un déficit du nombre de participations par compétiteur (voir tableau ci-joint)

Cette situation, peu satisfaisante, impacte chaque année notre bilan financier, lequel à chaque exercice tend vers zéro (475 euros cette année) et ce malgré, chaque année la réduction de nos dépenses.

Si cette situation ne met pas encore en péril la trésorerie de l'association sportive (mais jusqu'à quand?) Elle diminue singulièrement sa capacité à remplir le rôle qui est le sien, c'est à dire :

- L'organisation de compétition de club (achats de lots , organisation de buffets, de pots etc...
- Le développement du golf par son soutien à l'école de golf
- Son encadrement financier aux équipes du club : Hommes; Femmes; Seniors.

L'association sportive ne peut agir que dans le domaine qui est le sien, principalement l'organisation de compétitions et ne peut s'immiscer dans la conduite du golf, domaine réservé à son gestionnaire.

L'association sportive, comme l'y autorise la convention avec le gestionnaire, se réserve le droit d'alerter celui ci sur l'état du parcours et de l'inciter à engager les améliorations qu'il serait souhaitable d'y apporter. (droit que nous faisons valoir régulièrement)

Pour rappel, l'association sportive ,en plusieurs occasions a su mettre « la main à la pâte » en proposant sa participation à quelques « corvées » sur le parcours (en dernière date : tempête 2023)

Cette « disponibilité » des bénévoles pourrait s'érouler face à « l'état stationnaire» que connaissent, depuis de nombreuses années, certaines zones du parcours (élagage / abattage par ex et hors contrat T S E) lesquelles ne sont traitées que trop rarement et trop « discrètement » compte tenu du retard cumulé dans ce domaine depuis plusieurs années.

L' association sportive restera mobilisée dans son rôle, elle saura également, si nécessaire mettre la « main à la poche » sur des opérations ponctuelles d'améliorations du parcours, sous réserves d'être votées par son conseil d'administration (voir 3ème résolution AG)

### **Quel avenir pour notre association sportive ?**

Dans l'éventualité « de non candidature » à la présidence à échéance de la prochaine réunion du conseil d'administration, se présenterait alors comme seule alternative la dissolution de notre association aux conditions stipulées aux nouveaux statuts votés précédemment lors de l'AGE de ce jour.

C'est à dire :

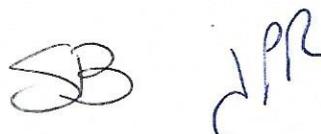
Convocation d'une nouvelle assemblée générale Extraordinaire, avec pour points à son ordre du jour :  
Dissolution de l'association sportive  
Liquidation des biens et nominations des liquidateurs le tout dans le respect de nos statuts

Il serait dommageable pour chacun de nous d'en arriver à cette éventualité.

Nous vous remercions à nouveau toutes et tous de votre présence et participation

Bonne saison golfique

la coprésidence : LORMEL Jean Charles  
REGNIER Jean Pierre



**4ème résolution** : (soumise au vote)

**Renouvellement du Conseil d'Administration (7 membres maximum à élire/renouveler)**

**Sont actuellement membres du conseil d'administration** (14 membres) :

Sophie BELLOTTO / Georges BOINET / Roland BOTREL / Philippe CORROT / Gilles COURTOIS /  
Alexi DANIEL / Christian GICQUEL / Goulwen LE LEVRIER/ Jean Charles LORMEL / Odile RAOULT /  
Jean Pierre REGNIER / Arnaud RIBULE / Pierre ROUTIER / Charles TEGNER

**Tiers sortant** : 5 membres:

Sophie BELLOTTO / Georges BOINET / Odile RAOULT / Arnaud RIBULE / Pierre ROUTIER.

Et Goulwen LE LEVRIER (démissionnaire)

### Résultats du vote

Nombre de bulletins : 44    Bulletins blancs ou nuls : 2    Exprimés : 42

NOM	Nombre de voix obtenues
Sophie BELLOTTO	42 (élue)
Alain BOTREL	40 (élu)
Arnaud RIBULE	40 (élu)
Odile RAOULT	38 (élue)
Georges BOINET	36 (élu)
Martine LEPERE	34 (élue)
Pierre ROUTIER	32 (élu)
Raphaël RAULT	31

Le nombre maximum de membres constituant le conseil d'administration étant de 15 places (stipulation des statuts en vigueur) seuls les 7er candidats ayant obtenu le plus grand nombre de voix sont élus.

Le conseil d'administration 2024 se compose donc des 15 membres suivants:

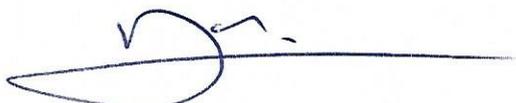
Sophie BELLOTTO / Georges BOINET / Alain BOTREL / Roland BOTREL / Philippe CORROT / Gilles COURTOIS / Alexi DANIEL / Christian GICQUEL / Martine LEPERE / Jean Charles LORMEL / Odile RAOULT / Jean Pierre REGNIER / Arnaud RIBULE / Pierre ROUTIER / Charles TEGNER

**Questions diverses** : néant

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée à 8 h 30

**Cette assemblée générale fera l'objet d'un procès verbal, suivi d'une déclaration en préfecture dans un délai de 3 mois conformément à la réglementation vigueur.**

Le Président

REGNIER Jean Pierre  


Un membre de l'A.S.

Bellotto Sophie  
